



# SIECEUTOM

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'AVIGNON

Siège :  
MAIRIE  
DE  
L'ISLE sur la SORGUE

EXTRAIT DU REGISTRE  
des

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 20 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 20 mars à 18 heures,  
les membres du Comité Syndical se sont réunis, au nombre prescrit  
par la loi, dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc.

Nombre de Délégués  
en exercice.....20

Nombre de Délégués  
Titulaires présents.....9

Nombre de Délégués  
Suppléants Présents..... 3

Nombre de Délégués  
votant.....14

### Membres présents :

Titulaires : Mrs MOUNIER Christian, BREPSON Bruce,  
PASTOR Roland, ROUX Philippe, FABRE Paul, ROBERT Jean-  
Louis et Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse, PAIGNON  
Laurence, ETIENNE Monique

Suppléants : Mrs BELLET Daniel, BOREL Félix et Mme  
Laurence CHABAUD-GEVA

Absents excusés : Mrs BAYON DE NOYER Yves, LEONARD Christian,  
GENTY Guy, RUFFINATTI Michel et Mmes COMBE Jacqueline,  
GIRARD Nicole, AYME-ALLEMAND Patricia, GUIEN Marion

Absents: Mrs BADOUC Claude, CLARETON Claude et GONZALVEZ  
Pierre

### Pouvoirs:

- M. Guy GENTY donne pouvoir à M. Paul FABRE
- M. Michel RUFFINATTI donne pouvoir à M. Jean-Louis  
ROBERT
- Mme Jacqueline COMBE donne pouvoir à M. Bruce  
BREPSON

N°19-03

Secrétaire de Séance : Mme Laurence PAIGNON

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## **Rapport**

Le compte administratif du SIECEUTOM pour l'exercice 2018 fait apparaître un excédent global de l'exercice de 616 845.27 €, résultant d'un excédent de 240 291.43 € pour la section d'investissement et d'un excédent de 376 553.84 € pour la section de fonctionnement.

Les opérations de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

### **A. SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes	596 843,13 €
Affectation de résultat	0,00 €
Dépenses	<u>493 596,61 €</u>
Excédent d'exécution de l'exercice	103 246,52 €
Excédent 2017 report	<u>137 044,91 €</u>
<b>Excédent de clôture 2018</b>	<b>240 291,43 € (1)</b>

Les restes à réaliser dépenses de la section s'élèvent à **2 057 084,22 € (2)**.

Les restes à réaliser recettes de la section s'élèvent à **1 845 000,00 € (2)**.

### **B. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes	4 021 950,29 €
Dépenses	<u>3 994 371,32 €</u>
Excédent d'exécution de l'exercice	27 578,97 €
Excédent 2017 report	<u>348 974,87 €</u>
<b>Excédent de clôture 2018</b>	<b>376 553,84 € (3)</b>

**Excédent global de clôture** **616 845,27 €**

Compte tenu :

- De l'excédent de clôture de la section d'investissement pour un montant de **240 291,43 € (1)**
- Du solde négatif des restes à réaliser (recettes-dépenses) de la section d'investissement s'élevant à **212 084,22 € (2)**.
- De l'excédent de clôture de la section de fonctionnement pour un montant de **376 553,84 € (3)**

Il est proposé au Comité Syndical :

**DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exécution de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

**DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement d'un montant de **2 057 084,22 € en dépenses et 1 845 000,00 € en recettes**.

**D'APPROUVER** le compte administratif 2018 du SIECEUTOM, et d'arrêter les résultats définitifs au 31 décembre 2018 tels que résumés sur la vue d'ensemble du compte administratif,

**DE DECIDER** de reporter :

- L'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'élevant à **240 291,43 €**. Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » des recettes d'investissement du BP 2019.
- L'excédent de clôture 2018 de la section de fonctionnement à hauteur de **376 553,84 €**. Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté » des recettes de fonctionnement du BP 2019.

**D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*M. Jean-Louis ROBERT supervise le vote en l'absence du Président.*

**LE COMITE SYNDICAL**

Après en avoir délibéré

**Décide :**

**A l'unanimité**

**DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exécution de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

**DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement d'un montant de **2 057 084,22 € en dépenses et 1 845 000,00 € en recettes.**

**D'APPROUVER** le compte administratif 2018 du SIECEUTOM, et d'arrêter les résultats définitifs au 31 décembre 2018 tels que résumés sur la vue d'ensemble du compte administratif,

**DE DECIDER** de reporter :

- L'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'élevant à **240 291,43 €**. Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » des recettes d'investissement du BP 2019.
- L'excédent de clôture 2018 de la section de fonctionnement à hauteur de **376 553,84 €**. Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté » des recettes de fonctionnement du BP 2019.

**D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président  
compte tenu de sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :



REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-064-258400472-20190320-DEL19\_03-DE